

Communiqué du collectif Marius-Lacroix Porte-Voix — 29 mai 2026

Notre collectif «Marius-Lacroix Porte-Voix!» constate que les annonces faites le 29/05/2026 par M. le Maire sur la requalification de la rue Marius-Lacroix sont en accord avec le projet acté en 2023, tout en apportant des modifications d'aménagement qui nous ont été présentées.

Le maire a notamment confirmé publiquement :

- le maintien du sens unique ;
- le maintien de la piste cyclable bidirectionnelle et de la continuité cyclable sur toute la rue ;
- l'ajustement des largeurs respectives de la piste cyclable et des cheminements piétons, renforçant la place des piétons ;
- une desserte en transports en commun assurée par une navette, sans bus à contre-sens sur la piste ;
- un stationnement conservé, avec des places élargies et rallongées pour éviter qu'une voiture n'empiète sur la voie cyclable.

Ces choix répondent aux attentes exprimées durant cette période de suspension.

Nous nous réjouissons que le projet soit aujourd'hui enfin relancé.

Les expérimentations menées durant cette période auront par ailleurs permis de proposer une amélioration de la desserte en transports en commun.

La reprise des travaux est annoncée pour le 8 juin, dans la continuité de la phase précédente, entre les rues du Château et des Sports.

Nous attendons encore des précisions sur les aménagements (largeur de la piste cyclable, cheminement piéton, marquage des traversées, itinéraire et fréquence de la navette) et nous resterons attentifs à ce que le projet soit mené à son terme, tel que prévu.

Nous continuerons de suivre ce dossier pour cette rue apaisée, et nous souhaitons rester pleinement associés pour la suite.

Nous remercions l'ensemble des riverains, habitants du quartier, usagers et soutiens qui se sont mobilisés à nos côtés.

- **S'informer** : www.marius-lacroix-portevoix.fr
- **Signer la pétition** : www.change.org/SecurisationRueMariusLacroix
- **Contact** : marius-lacroix-porte-voix@orange.fr

